Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 18 juin 2013

1. Réforme des Rythmes scolaires : résultat de l'enquête réalisée par la municipalité auprès des familles

Madame DAUGUET présente les résultats de l'enquête réalisée par la municipalité auprès des familles, concernant les prévisions des besoins et attentes de celles-ci.
92 questionnaires ont été renseignés ; ils représentent 143 enfants concernés par la rentrée 2014.
Plusieurs parents actuellement disponibles pour leurs enfants le mercredi envisagent de modifier leurs horaires du fait de la réforme. Le besoin en personnel devrait augmenter pour le mercredi midi et après-midi pour le centre de loisirs. En effet, plus de la moitié des parents pense laisser leur(s) enfant(s) le mercredi midi.
Par ailleurs, environ 50% des parents ne récupéreront pas leur(s) enfant(s) dès la fin des cours.

Les activités souhaitées par les parents concernent le sport (15), le culturel (13), le soutien (9), des activités ludiques (7), autres (6).

Le détail des réponses au questionnaire est affiché sur la porte d'entrée de l'école maternelle.

2. Réforme des Rythmes scolaires : calendrier et solutions envisageables/envisagés

M. OGER indique que peu de municipalités, et encore moins de taille et structure comparables, sont engagées pour la rentrée 2013 ; il n'y aura donc a priori pas de retour d'expérience avant l'élaboration du projet. En effet, la municipalité souhaite présenter un projet au plus tard en décembre 2013, notamment pour tenir compte des échéances électorales.

Les échanges amènent à conclure que le projet devrait se construire à partir de quelques points retenus a priori compte tenu des contraintes organisationnelles et financières :

- Horaires identiques pour les 4 journées de lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Raccourcissement de ces 4 journées par une fin des cours plus tôt et classe le mercredi matin
- Gratuité de la garderie du soir jusqu'à 16h30
- Démarrage de la garderie dès la fin des cours et introduction d'ateliers/animations sur ce temps de garderie ; l'objectif étant de pouvoir proposer à chaque enfant au moins un atelier dans la semaine

La municipalité fait part de la difficulté qu'elle va avoir à trouver du personnel qualifié pour encadrer ces activités : personnes capables de proposer une activité intéressante, construite, et de gérer un groupe d'élèves pouvant aller jusqu'à 18 enfants en élémentaire.
Il pourrait y avoir des interventions de la bibliothèque et de la ludothèque. Par ailleurs, un certain nombre d' «intervenants » auprès de la jeunesse relèvent de la communauté de communes (école de musique, éducateur sportif notamment) et non de la commune.

L'an prochain, l'aide personnalisée effectuée par les enseignants est remplacée par des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) qui peuvent prendre diverses formes :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- une aide au travail personnel
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école

Un projet a été envoyé à l'Inspecteur de la circonscription pour validation. Ce projet inclut environ 50% du temps en aide personnalisée et 50% d'activités visant à améliorer le langage (projet d'école).

3. Travaux, entretien

Rideaux : poursuite du remplacement en élémentaire
Grillage cour de la maternelle : remplacement prévu cet été (demande formulée lors du précédent conseil d'école)

Stores en maternelle : remplacement repoussé compte tenu du coût. Voir les solutions envisageables.
Bacs à sable : celui de l'élémentaire va être supprimé cet été, celui de la maternelle réaménagé.
Toboggan en maternelle : travaux pour retenir la terre du talus.
Panneaux en verre pour les sanitaires de la maternelle : vont être réalisés par un artisan

4. Projets et sorties

TPS-PS et MS : zoo de Champrépus,
GS et CP : Château de Fougères
CE1-CE2 : idem + ville médiévale
CE2-CM1 et CM1-CM2 : Contes et légendes forêt de Brocéliande
CM2 : défi lecture avec les 6èmes du collège Roquebleue
Toutes les classes : rencontre avec Philémoi, sculpteur sonore : prestation très appréciée mais déroulement pas vraiment adapté à la classe des TPS-PS.

L'an prochain, un projet de spectacle à Jovence, couplé avec la fête de l'école, est envisagé. L'Harmonie de Louvigné qui était intervenue gratuitement cette année serait remplacée par un groupe de musiciens. Les conditions de cette intervention seront étudiées avec l'APE à la rentrée prochaine.

La présidente : Les secrétaires de séance :

Madame SIMONOT Madame BRAULT Monsieur LESCOAT